

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 55 (1993)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de mire: la section valaisanne

Sur l'invitation de la section Valais, l'Assemblée des délégués de cette année se déroulera à Sion. Malgré le petit nombre de membres, la section a toutefois «désiré marquer, de son empreinte, l'activité de l'association et ainsi la soutenir», selon son président récemment élu, Laurent Comby de Saxon.

La section Valais de notre Association présente une structure de membres

plutôt hétérogène: dans le Bas-Valais dominant le vignoble, les cultures maraîchères et fruitières tandis que l'activité du Haut-Valais est basée principalement sur l'économie alpestre et la production de lait, pratiquée sur des exploitations de petites structures. Les vallées transversales du nord et du sud, la vallée de Goms, se sont ouvertes au tourisme qui, combiné à l'industrie, jouent un rôle primordial. Le bilinguisme du canton est respecté en obser-

vant la règle que le président et le secrétaire ne peuvent provenir de la même région linguistique.

Le Comité actuel

Il y a un an, Laurent Comby, arboriculteur à Saxon, succédait au président Christof Meyer de Tourtemagne alors que Dominique Salvati, du domaine de Finges, Susten reprenait le secrétariat des mains de Camille Pitteloud, Châteauneuf.

Même dans la constitution du comité, l'équilibre des langues et les spécialités de production de chacun ont été prises en considération. Le vice-président, Daniel Lörtscher de Saxon exploite un domaine pour la culture de jeunes plants. Le comité se compose de Michel Bessart, Charrat et Franz Häfliger, Viège et de Raymond Roduit, mécanicien à l'école d'agriculture de Châteauneuf. Pour l'instant, un siège vacant est réservé à un représentant d'une exploitation montagnarde.

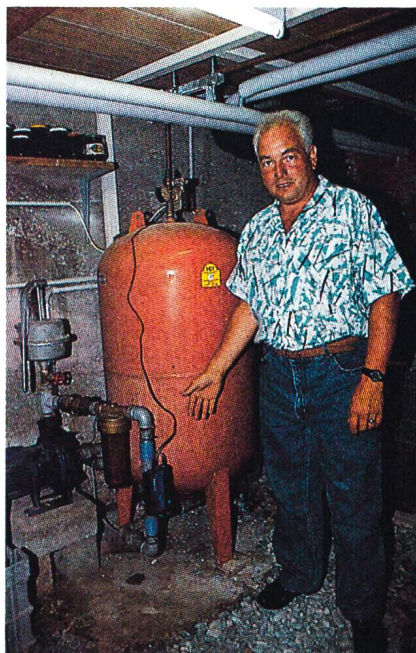
Bienvenue en Valais

La section valaisanne est heureuse d'avoir été choisie pour organiser la 68ème Assemblée des délégués de l'ASETA, les journées des 17 et 18 septembre 1993. Le lieu de la rencontre est Sion, avec ses châteaux de Valère et Tourbillon. Pour une superficie de 525'576 hectares, le Valais s'étend du glacier du Rhône au lac Léman. Le Rhône est le fleuve qui sépare notre canton en deux parties, rive gauche et rive droite. Au cours de son histoire, le canton n'échappe pas aux guerres et autres troubles qui secouent le pays. Le Valais se divise alors en deux parties: le Haut-Valais, partie allemande et le Bas-Valais, partie française. Malgré cette séparation, nous nous efforçons de travailler ensemble et pour le bien-être de notre économie touristique, industrielle et agricole afin de suivre la route tracée par nos ancêtres, aujourd'hui très sinueuse et pleine d'obstacles. En dépit de la période difficile qui nous guette, la petite section valaisanne est pleine d'espoir et vous attend, nombreux, à la découverte de son canton et aux séances du Comité central et de l'Assemblée des délégués qui seront, nous le souhaitons, constructives et pleines de satisfactions pour l'avenir de notre profession.

C'est par ces mots que vous souhaitons d'ores et déjà, Monsieur le

Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la bienvenue dans le canton du Valais.

Au nom de l'AVETA, le président: Laurent Comby



Laurent Comby, président de la Section VS est convaincu par la nécessité de la culture PI, car elle permet d'utiliser des quantités minimales d'engrais et a un effet direct sur l'environnement. Sur son exploitation, il dispose de sa propre installation de pompage dans la nappe phréatique ce qui explique l'intérêt qu'il porte à une eau irréprochable.

Pour la deuxième fois une AD en Valais

En 1966 déjà, les délégués s'étaient retrouvés en Valais. A cette occasion, ils avaient approuvé la clôture des comptes du «Centre de cours 1», de Riniken. Entretemps, il n'est plus nécessaire de rappeler l'essor qu'a pris l'activité du centre de l'association dans ce domaine. A la même époque, il était également question que le canton de Vaud ouvre un centre de formation à l'école d'agriculture de Grange-Verney ... et maintenant, l'Etat permet l'agrandissement de l'école d'agriculture qui intègre le centre de cours de l'ASETA. Un autre fait, pas historique celui-là, mais brûlant d'actualité: c'est aussi en Valais que la CT 3 a été fondée afin de sauvegarder les intérêts des participants à une quelconque forme d'exploitation de machines en commun.

Solidarité

Il y a 5 ans, Technique Agricole (TA 8/88) publiait un portrait de la section Valais. Cet article relate qu'en 1951, près de 110 participants avaient pris part à la séance. Aussi bien dans les grandes li-



En chiffres ronds, le Valais compte 12 000 exploitations agricoles dont 2000 sont gérées à plein temps et le reste à temps partiel. La plus grande partie de la surface agricole utile compte 27 000 ha de prairies et de pâturages naturels. Les cultures intensives se composent de 4190 ha de vignoble et de 2420 ha de cultures fruitières et maraîchères. (Photos: Zw.)

gnes que dans des situations précises, l'atmosphère entre les producteurs de légumes ne s'est guère améliorée: on se rappelle, il y a quarante ans à Saxon, la résistance des paysans qui barraient la route aux trains chargés de tomates. Aujourd'hui, l'opposition n'est plus aussi virulente. Aussi, étant donné l'immobilité latente des négociations du GATT, la culture maraîchère profite – encore heureux! – du système des trois phases.

A l'intérieur du pays, la concurrence avec d'autres régions productrices de fruits et légumes et l'éloignement des grands marchés de Berne, Zurich et Bâle sont autant de sujets qui préoccupent les producteurs valaisans. Sous ces auspices, la course aux meilleures conditions de vente, et, les prix comprimés dictés sur le marché par Migros et COOP ne favorisent pas la représentation des intérêts et la solidarité entre les professionnels.

Cette situation cause pas mal de soucis au comité car les activités de la section ne reçoivent pas toujours le succès souhaité. Et souvent, la représentation des intérêts de l'ASETA n'est pas liée à une adhésion à la section.

La topographie du Valais est plutôt simple: du sud et du nord de la vallée du Rhône s'échappent les vallées transversales (photo: St-Martin, val d'Hérens). Dans le fond de la vallée, la couronne de la chaîne alpine avec ses plus hautes cimes.



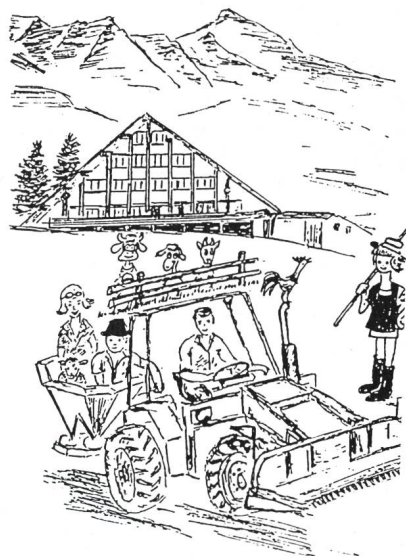
Test pour diffuseurs

Le banc d'essai de la FAT voyage dans le canton

En Valais il faut toutefois signaler que l'intérêt pour les tests pour diffuseurs n'a cessé de croître. Grâce aux directives élaborées par l'ASETA, la FAT et les diverses organisations actives en arboriculture fruitière, la plupart des diffuseurs testés ont obtenu la vignette de l'ASETA. Dans la perspective de cultures portant le label PI, ces contrôles deviendront obligatoires.

L'organisation valaisanne de culture PI, Cultural, recense 250 pulvérisateurs et

Concours de jeunes montagnards



Sous le patronage de la Section Valais, la Station de vulgarisation agricole de Châteauneuf organise chaque année un «Concours de jeunes montagnards», par équipe de trois dont au moins une femme. La compétition ne comporte pas moins de 10 disciplines touchant à des domaines aussi divers que les règles sur la circulation routière, l'habileté à conduire, la technique agricole, l'économie agraire et forestière, les cultures, l'élevage, de même que la politique agraire, la cuisine et toutes sortes de connaissances générales. Bien des entreprises soutiennent cette manifestation et récompensent les résultats par de nombreux prix.

118 de ces appareils ont subi un contrôle obligatoire. La précision de la répartition de la bouillie a été testée sur un tiers des diffuseurs par le banc d'essai de la FAT. Les autres pulvérisateurs ont été testés par le programme Caliset de Ciba-Geigy ainsi que par les papiers sensibles à eau. Pour faire passer les tests à Conthey et à Saxon, les collaborateurs de la FAT ont déplacé le banc d'essai de la Station fédérale de Tänikon, en Valais. Ces tests seront répétés tous les 3 ans.

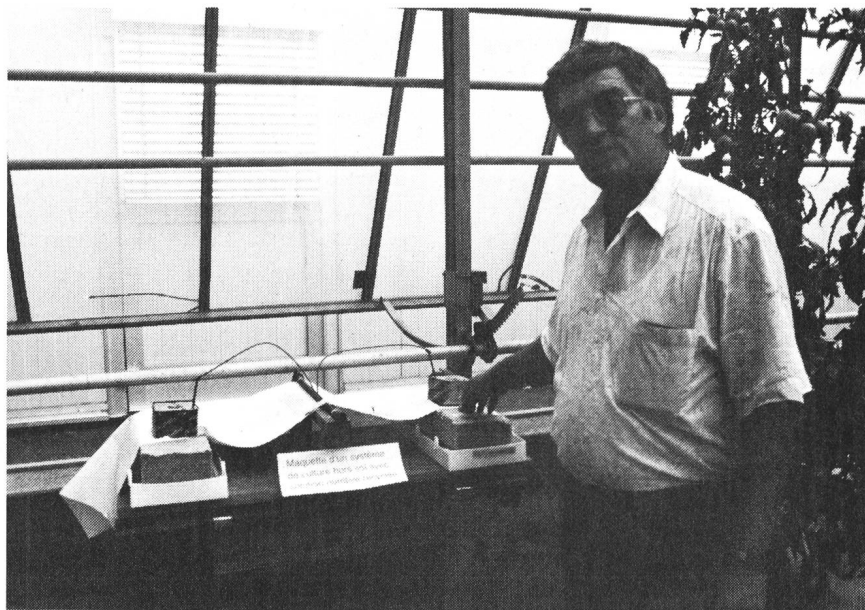
Quant aux tests de pulvérisateurs pour les cultures maraîchères, la section dispose de son propre banc d'essai et ils se font en collaboration avec la Migros. Ces tests donnent l'occasion de recruter de nouveaux membres pour l'ASETA et le comité de la section valaisanne tient, au cours des années futures, à mieux exploiter cette possibilité.

Zw.



A Saxon et au Centre des Fougères à Conthey, plus de 40 diffuseurs ont passé les tests du banc d'essai de la FAT.
(Photo: Guy Bianco)

Centre des Fougères



Werner Pfammatter, sous-directeur du Centre des Fougères commente le processus de recyclage des engrais utilisés dans les cultures de tomates hors-sol.

Dans le voisinage de l'école d'agriculture de Châteauneuf à Conthey, la Confédération gère une sous-station de la Station fédérale de recherches de Changins VD qui comprend les secteurs suivants: vigne, arbres fruitiers, cultures maraîchères et des jeunes plants, phytosanitaires, cultures de plantes aromatiques et conditionnement de fruits et légumes pour le transport et la vente.

Le centre des Fougères concentre ses efforts sur:

- l'évaluation de la résistance ou de la tolérance des variétés aux maladies
- la prévention de la fatigue des sols par des rotations appropriées
- la lutte biologique contre les ravageurs
- l'optimisation de la gestion des abris (serres, tunnels, bache)
- les techniques de culture, par ex. arrosage par systèmes de mini-jets, apports d'engrais liquide, suppression des adventices entre les lignes d'arbres fruitiers
- l'application de phytosanitaires à bas volume et la récupération des surplus
- la diversification des espèces cultivées et des formes de commercialisation.

Compresseur à air

Installations automatisées avec 10 atm rel, avec chaudière, dès Fr. 585.-.
Accessoires et pièces détachées.

Pistolets à peinture, gonfleurs de pneus, outils à air comprimé.

Demandez liste de prix détaillée directement auprès du fabricant.

ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071 85 91 12

Pompes à eau pour habitations

Complètement automatisées pour grands ensembles, maisons de vacances, etc.
Commande directe à la fabrique, conseil gratuit.

Pompes

jusqu'à 80 atm rel. Pompes submersibles etc.

Abreuvoirs

Divers modèles pour bétail, moutons, chevaux.

Demandez nos prospectus avec liste de prix.

ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071 85 91 12

Les têtes intelligentes se protègent





Cours pour jeunes conducteurs – Permis G

Des facilités pour l'obtention du permis

Les jeunes gens, de 14 ans révolus à 18 ans, appelés à conduire un tracteur ou un autre véhicule agricole à moteur sur la voie publique doivent être porteurs d'un permis de conduire de la catégorie G. Ce permis couvre également la conduite du cyclomoteur. L'obtention de ce permis est subordonnée à un examen théorique sur la circulation routière. Pour faciliter la réussite de cet examen, la section vaudoise de l'ASETA organise des cours d'instruction à l'intention des jeunes conducteurs (filles et garçons). L'âge minimum est de 14 ans révolus à fin avril 1994.

Ces cours, d'une durée de deux après-midi, sont mis sur pied en collaboration avec un moniteur d'auto-école et la brigade de la prévention routière de la Gendarmerie vaudoise. A la fin du deuxième après-midi, les candidats passent l'examen devant un expert du Service des automobiles.

Il s'écoule quinze jours environ entre le premier et le second après-midi, de façon à donner aux candidats le temps de mémoriser et de travailler les instructions reçues. A cet effet, ils disposent d'une documentation qui leur est remise lors de l'inscription, en particu-

Programme des cours

Morges, mercredi 20 octobre et mercredi	03 novembre 1993
Moudon, mercredi 27 octobre et mercredi	10 novembre 1993
Yverdon, mercredi 3 novembre et mercredi	17 novembre 1993
Premier après-midi	13 h. 30 – 15 h. 15
	15 h. 30 – 16 h. 30
Deuxième après-midi	13 h. 30 – 15 h. 00
	15 h. 15
	Instruction du moniteur
	Prévention routière
	Instruction du moniteur
	Examen

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'un ou l'autre des cours prévus ci-dessus pourra être annulé.

Inscriptions

Auprès de: ASETA – Section vaudoise, A l'att. de Mme Herger, Av. des Jordils 1, 1000 Lausanne 6 (tél. 021/617 74 59) au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété et signé.

Délai: 1 semaine avant le cours choisi.

Finance: fr. 50.– pour les membres de l'ASETA VAUD
fr. 75.– pour les non membres.

A la finance d'inscription s'ajoute la taxe de fr. 60.– destinée au Service des automobiles, à Lausanne. Elle sera facturée en plus avec les documents.

----- Bulletin d'inscription ----- ✂

Nom: Prénom:

Date de naissance: Prénom du père:

Membre de l'ASETA: oui/non Téléphone no: 0 . . . /

Adresse: no postal:

Signature:

Cours désiré: *Morges Moudon Yverdon

* souligner ce qui convient

lier le «Manuel suisse des règles de circulation», ainsi que la brochure de préparation «Examen théorique pour conducteurs de véhicules agricoles». Jeunes conducteurs, n'hésitez pas,

inscrivez-vous sans tarder. Vous pourrez ainsi obtenir rapidement et dans les meilleures conditions le permis de conduire pour véhicules agricoles.

ofa Zeitschriften